

Burundi : un conseiller du bureau de l'ONU déclaré "persona non grata"

@rib News, 17/04/2014 â€“ Source XinhuaLe Gouvernement burundais a dÃ©clarÃ© le conseiller chargÃ© de la sÃ©curitÃ© au Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), Paul Debbie, persona non grata. Paul Debbie a 48 heures pour quitter le Burundi, a annoncÃ© jeudi le ministÃ©re burundais des Relations ExtÃ©rieures et de la CoopÃ©ration Internationale. Dans une correspondance adressÃ©e Ã Paul Debbie, le gouvernement burundais l'accuse de Ãªtre une tentative de dÃ©stabilisation de l'Etat du Burundi Ãªtre.

Ãªtre A cet Ã©gard, vous Ãªtes priÃ© de quitter le territoire burundais endÃ©ans 48 heures Ãªtre compter du 17 avril 2014Ãªtre, indique la correspondance. Cet incident intervient aprÃªs que le BNUB eut prÃ©sentÃ© au siÃ©ge des Nations Unies un rapport confidentiel, selon lequel le parti au pouvoir, CNDD-FDD, pourrait distribuer des armes aux jeunes Imbonerakure affiliÃ©s Ãªtre ce parti. Aussi bien le chef de l'Etat burundais Pierre Nkurunziza que le CNDD FDD ont dÃ©menti ces allÃ©gations. Le rapport a provoquÃ© le tollÃ© entre le Burundi et les Nations Unies et les autoritÃ©s burundaises ont Ãªtre maintes reprises demandÃ© que le BNUB fournisse les indices sÃ©rieux de ces allÃ©gations.